

# LA PETITE GAZETTE



Me donne à boire si j'ai soif ?  
Qui m'embrasse le matin...  
Me fait plein de câlins ?  
Qui m'habille et me coiffe...  
Et c'est elle la plus jolie...  
C'est ma maman, Maman chérie...  
Et raconte des histoires...  
Le soir ?  
Qui prépare des gâteaux...  
Soigne mes petits mes petits ?  
Qui raconte des histoires...  
Pour m'endormir ?



## MAI 2013

# SOMMAIRE

<b>C</b> ommunauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
<b>M</b> unicipalités du Canton : Informations diverses	p.2
✍ Issigeac	p.2/3/4/5
✍ Montaut	p.5
✍ Sainte-Radegonde	p.6
✍ Faux	p.6
✍ Saint-Cernin-de-Labarde	p.6
✍ Plaisance	p.7
✍ Saint-Léon d'Issigeac	p.7
✍ Boisse	p.7
✍ Monsaguel	p.7
✍ Bouniagues	p.8
✍ Saint-Aubin-de-lanquais	p.8/9
✍ Monmadalès	p.9
<b>I</b> nformations du canton	p.9
✍ Dépôt des articles de la Petite Gazette	p.9
✍ Agrafage de La Petite Gazette	p.9
✍ Service de Garde des pharmacies Mai/Juin 2013	p.10
✍ Paroisse St Martin des Vignes	p.10
✍ Service de Garde des Médecins	p.10
✍ Liste des assistantes maternelles du canton	p.10
✍ Répertoire cantonal	p.11
✍ Déchetterie d'Issigeac : Horaires d'Eté	p.11
<b>M</b> unicipalités du Canton : Informations communes	p.12
✍ Gendarmerie Issigeac	p.12
✍ Communauté de Brigades de Sigoulès	p.12/13
✍ Prévention incendies de forêt	p.13/14
✍ Nuisances sonores	p.14
✍ Issigeac/Faux : Rentrée scolaire	p.15
<b>A</b> ssociations et Manifestations du canton	p.15
✍ Conne de Labarde	p.15
✍ Issigeac – Société des Courses	p.16
✍ Issigeac – Les Amis de l'Eglise	p.16
✍ Sainte-Radegonde	p.17
✍ Montaut	p.17
✍ Plaisance	p.18
✍ Saint-Léon d'Issigeac	p.18
✍ Issigeac – Génération les Aînés Ruraux	p.19
✍ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.19
✍ Issigeac – Anciens Combattants	p.20
✍ Faux	p.21/22/23
✍ Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise	p.23
✍ Colombier	p.24
✍ Bouniagues	p.25
<b>Q</b> uoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.25/26
<b>C</b> alendrier mensuel des manifestations du canton	p.26

## ZOOM SUR LE GROUPE ÉCONOMIE

### Guide-annuaire des professionnels



#### **Avis aux entreprises !**

Un questionnaire de présentation de vos activités vous a été envoyé au mois de février. Nous sollicitons une nouvelle fois les entreprises et les acteurs de la vie économique n'ayant pas répondu à se faire connaître auprès de la Communauté de Communes au 05 53 57 24 54. Emmanuel Szwed, agent de la CCPI est en charge de ce dossier, en lien avec la micro signalétique.

#### **Rappel :**

Ce projet de guide-annuaire, initié par le groupe Economie du CDST a plusieurs objectifs :  
Recenser l'ensemble des acteurs économiques du territoire,  
Apporter aux habitants une information pratique sur les professionnels,  
Favoriser l'attractivité du territoire.

La parution de ce guide annuaire sera gratuite, alors n'hésitez pas à vous faire connaître !

Nous restons à votre disposition pour des informations complémentaires. Des questionnaires sont disponibles en mairie et à la Communauté de communes.

**A défaut de réponse, nous ne pourrons vous faire paraître dans le guide annuaire.**

## GROUPE ASSOCIATIF-RENCONTRES DU CDST

Une journée des Bénévoles et des Associations est prévue le 7 septembre prochain à Issigeac. Ce sera l'occasion pour les bénévoles des associations de proposer des animations sportives, culturelles (stands, ateliers, démonstrations ...) Une soirée conviviale et musicale fera suite à cette journée.

Des idées ? Des propositions ? N'hésitez pas à rejoindre le groupe !

Prochaine réunion du CDST Associatif-Rencontres aura lieu le :  
**Mardi 11 juin, salle du conseil, Issigeac.**



Ordre du jour : préparation de la journée des Bénévoles.

Nous aurons besoin de personnes de bonne volonté pour l'organisation de cette manifestation (installation, technique...) alors venez nombreux !

+ **D'infos** : Communauté de Communes du Pays Issigeacois au 05.53.57.24.54 ou par e-mail : [cc.paysissigeacois.marie-lhoste@orange.fr](mailto:cc.paysissigeacois.marie-lhoste@orange.fr)

## ISSIGEAC

### ÉTAT-CIVIL

**DÉCÈS** : \*Madame Marie ROCHE veuve CHARPENTIER est décédée le 14 mars 2013, à Périgueux, à l'âge de 70 ans. Elle était domiciliée sur le Tour de Ville à Issigeac.

\*Madame Juliette BAZINET épouse PIMOUGUET est décédée le 24 mars 2013 à Bergerac à l'âge de 90 ans. Elle était domiciliée sur le Tour de Ville à Issigeac.

\*Monsieur Roland DAVID est décédé à Issigeac le 24 mars 2013 à l'âge de 78 ans. Il était domicilié à La Loge du Prévot à Issigeac.

\*Madame Marie LE GOFF veuve POUMEAU est décédée à Bergerac le 28 mars 2013 à l'âge de 97 ans. Elle était domiciliée sur le Tour de Ville à Issigeac.

\*Monsieur Samuël NAULU est décédé le 30 mars 2013 à Issigeac à l'âge de 30 ans. Il était domicilié à Conne-de-labarde.

\*Monsieur Henri HARTMANN est décédé le 03 avril 2013 à Bergerac à l'âge de 94 ans. Il était domicilié sur le Tour de Ville à Issigeac.

\*Madame Christiane DUTILLEUL veuve LEKENS est décédée le 24 avril 2013 à l'âge de 83 ans. Elle était domiciliée Route de la Gare à Issigeac.

Nous adressons nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

### INFORMATIONS MUNICIPALES

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 08 MAI** : La Municipalité d'Issigeac invite la population à se rendre au Monument aux Morts le mercredi 08 mai 2012 à 12h00 pour la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945. Un vin d'honneur sera servi à la Salle du Conseil d'Issigeac à l'issue de la cérémonie.

**TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DÉVIATION DU 21 AU 24 MAI 2013** : la démolition du bâtiment Beylemet (anciennement agence axa), situé sur le tour de ville (à l'angle de la route de Castillonnès) sera effectuée par l'entreprise Eurovia aquitaine de Bergerac du mardi 21 mai au vendredi 24 mai 2013 - durée des travaux : 2 jours.

La portion du tour de ville (rd14e) entre la Place de la Capelle et la Place du Foirail sera interdite à la circulation (sauf riverains) du mardi 21 mai à 8 heures au vendredi 24 mai 2013 à 18 heures.

Tout stationnement sera également interdit pendant cette période.

La route de Castillonnès (départementale 21) sera fermée à l'embranchement avec le tour de ville et sera déviée.

La circulation sera rétablie tous les jours à compter de 18 heures jusqu'au lendemain 8 heures.

Une fermeture complète de voie sera effectuée 20 mètres avant le bâtiment et 20 mètres après.

L'accès sera strictement interdit aux piétons.

### LOCATIONS

\*Les habitants de la commune d'Issigeac peuvent demander la mise à disposition du matériel communal et du personnel des services techniques pour l'enlèvement de leurs encombrants.

\*Le déplacement du véhicule mis à disposition est limité au territoire communal.

\*Les personnes intéressées doivent se manifester auprès de la Mairie soit par téléphone soit par écrit au plus tard la veille du ramassage.

\*Les tarifs seront appliqués en fonction du service demandé :

↳ Enlèvement simple de courte durée ☒ 5.00 €

↳ Intervention d'une durée comprise entre 20 et 50 minutes ☒ 10.00 €

↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 € / heure

↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 € / heure

↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00€euros/ demi-journée.



# ISSIGEAC (SUITE)

## LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

-3-

Chers concitoyens,

Le vote du budget est un moment fort pour une municipalité ; c'est un exercice délicat où se mêlent contraintes financières et volonté d'investir pour construire l'avenir (Voir comptes rendus ci-joints).

Lors de sa séance du 26 mars, le Conseil Municipal a d'abord approuvé le compte administratif 2012. Celui-ci fait apparaître une nouvelle légère baisse des dépenses de fonctionnement (531 953 € en 2008 ; 519 524 € en 2012) ; ce qui permet d'augmenter l'autofinancement pour des investissements. L'excédent reporté conséquent permettra de faire face aux importants investissements prévus en 2013 sans avoir trop recours à l'emprunt.

Le 9 avril, le Conseil Municipal a ensuite voté le budget prévisionnel 2013 qui détermine l'action menée par les élus pour l'année en cours. Dans un contexte économique difficile pour les collectivités locales marqué par le gel des dotations de fonctionnement de l'Etat, il s'agit d'un budget primitif offensif mais néanmoins maîtrisé. Les prévisions des investissements sont particulièrement élevées cette année en raison d'importants projets qui devraient se concrétiser avant la fin de l'année.

\*Aménagement du tour de ville : début des travaux cet automne pour la première tranche (du rond-point de La Capelle à la route d'Eymet.

\*Aménagement du parking de l'école et des accès au terrain vendu à la Communauté de Communes.

\*Fin des travaux de l'église avant de programmer des finitions nécessaires.

\*Réalisation d'importants travaux de voirie nécessaires dans le bourg.

\*Entretien des bâtiments, du cimetière et des espaces verts.

Nous n'avons pas oublié le soutien conséquent à la vie associative par des subventions et l'achat de matériel mis à disposition.

L'extension du réseau d'assainissement collectif au lieu-dit « Le bout du monde » et route de Castillonès est prévu sur le budget annexe et sera réalisé dès l'obtention des subventions (fin 2013 ou début 2014).

Cette année encore, le Conseil Municipal a renouvelé sa volonté de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale afin de ne pas pénaliser les contribuables dans ce contexte économique difficile. La baisse des taux qui apparaît est due au transfert de la compétence scolaire à la communauté de communes. Cette baisse de notre produit fiscal correspond à 85 000€ transférés à la CCPI pour faire face aux charges scolaires. Il s'agit d'une contribution conséquente mais justifiée car la commune n'aura plus l'entretien des bâtiments à sa charge et notre endettement a baissé du fait du transfert des emprunts de l'école.

Des travaux de démolition du bâtiment Beylemet (intersection Rte de Castillonès) auront lieu du 21 au 24 mai. Je demande aux habitants de la commune d'Issigeac de prendre connaissance des mesures prévues concernant la circulation sur cette zone en page 2 et dans le communiqué joint à la fin de leur gazette.

Une réunion publique animée par la commission de numérotation des rues se tiendra le 13 mai dans la salle du conseil (voir page 5).

N'oubliez pas la commémoration du 8 mai à 12h00 au Monument aux Morts. La Municipalité vous invite au vin d'honneur qui suivra la cérémonie.

Le décès brutal de Samueli NAULU, joueur de rugby professionnel, dans un accident de voiture qui s'est produit à Issigeac le 30 mars dernier, m'incite à vous rappeler la plus grande prudence au volant. Je présente mes sincères condoléances à la famille et aux proches de M. NAULU.

Au mois prochain.

Jean Claude CASTAGNER

# ISSIGEAC (SUITE)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 14h00 à 18h00 - Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h à 18h00

Jeudi de 14h00 à 18h00 - Vendredi de 13h30 à 17h30

## BIBLIOTHEQUE ET ASSOCIATION DE LECTURE

### NOUVEAUX ROMANS ADULTES :

Les Trois Fleurs ; Arriba Suzanne (de)

Le domaine des Grands Prés ; Briec Michelle

Un Traître à notre goût , John le Carré

### NOUVEAUX ROMANS JEUNESSE :

Le livre dont vous êtes la victime ; Ténor Arthur

Un coeur indomptable ; Brooke Lauren

L'Eléphant blanc de Charlemagne ; Laporte Michel

### COMITE DE LECTURE :

Pas de rencontre ce mois-ci.

### DON DE LIVRE :

Nous remercions chaleureusement une habitante de Conne de Labarde pour son don de livres à la bibliothèque. Elle peut être assurée que ses ouvrages feront le bonheur des lecteurs.

### FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR RAISON DE CONGÉS :

Du Mardi 7 au Vendredi 10 Mai 2013

## ANIMATION « ACTIVITÉ MANUELLE » POUR ENFANTS A PARTIR DE 4 ANS

### BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Nombre de place limitée

✂-----

### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC**

**Animation « Activité Manuelle » pour enfant à partir de 4 ans :**

**Mercredi 5 et 12 juin 2013 à 15h00**

Nom.....Prénom.....

Adresse :.....

Tél. :.....

Participera à l'animation du :

Mercredi 05 juin 2013.

Mercredi 12 juin 2013.

L'enfant devra être accompagné d'un adulte

**A retourner à la bibliothèque avant le 31 mai 2013.**

✂-----

## URBANISME

PC 13 S0003 : CHANSARD JL : garage.

DP 13 S0010 : GENESSEAU B : Panneaux photovoltaïques

DP 13 S0011 : SEYRAT T : Portail et muret.

DP 13 S 0012 : RIGAL S : Réfection toiture

**RAPPEL : Il est obligatoire de déposer  
une demande de Déclaration Préalable à  
la Mairie d'Issigeac**

## RÉUNION PUBLIQUE – COMMISSION DES RUES

**LUNDI 13 MAI 2013 à 20h30**

**Salle du Conseil Municipal à Issigeac**

La Commission des Rues souhaite poursuivre son action de dénomination et numérotation des rues et routes directionnelles autour du centre bourg : Rte d'Eymet, Rte de Bergerac, Rte de St Aubin, Rte de Beaumont, Rte de Villeréal, rte de St Léon d'Issigeac, Rte du Vignoble, Rte de Castillonès, Chemin du Moulin, Chemin du Bout du Monde.

A cet effet, nous organisons une réunion publique le LUNDI 13 MAI 2013 à 20h30 à la salle du Conseil Municipal d'Issigeac.

Chantal LETOURNEUR-RENEE, Jean-Paul CASTANIER

## **MONTAUT**

### **MAIRIE – COMMUNIQUÉ INFORMATION TRAVAUX VOIRIE**

Nous informons nos administrés que des travaux de réfection de l'ensemble de la voirie communale sont prévus pour la période du 15 mai au 15 juin 2013.

Lors de cette opération, la Voie communale N° 1 (entre la Départementale 21 ISSIGEAC- ST AUBIN DE LANQUAIS et la D22 ISSIGEAC-FAUX, route passant dans le bourg de la commune) sera interdite à la circulation des véhicules lourds pendant 15 jours environ et tout déplacement sera perturbé sur l'ensemble de la commune.

Nous vous prions de bien vouloir respecter les interdictions et nous excusons pour le désagrément causé.

Par ailleurs, tout particulier souhaitant faire des travaux de goudronnage durant cette période peut contacter la mairie pour vous mettre en relation avec le chef des travaux de l'entreprise COLAS.

Le Maire Yves VEYRAC

### **CARNET**

Coucou, c'est Lina Vandermeerch, je voulais vous dire que depuis quelques mois maintenant, je vis avec papa et maman dans notre nouvelle maison au "Gaston". Papa a déjà installé ma balançoire. Mais surtout, la grande nouvelle, c'est que depuis le 26 mars, j'ai un petit frère : Paco ! Et il est très mignon ! Papa Thibaut, Maman Julie, Paco et moi on est très heureux et les habitants de Montaut aussi !

Une idée, que quelqu'un à Montaut me fasse vite une petite copine (à la vanille) car déjà 3 garçons (au chocolat) sont nés ces derniers mois ...

### **CONSEIL**

Ils étaient bien jeunes en 1983, nos 3 conseillers, Yves, Thierry et Patrick lorsque Serge Martignago est venu les solliciter pour faire partie de son équipe municipale. Mais les habitants de Montaut, leur ont fait confiance et voilà 30 ans que ça dure !

Bien sûr, il a fallu se familiariser avec les budgets communaux, les investissements, les fonctionnements ... avec les conflits, les chemins, les pylônes, les fossés ...

La bonne idée a été de fêter ces 30,années X 3 = 90 ans de Conseil, le dimanche 21 avril dernier, au restaurant La Brucelière. En ce dimanche ensoleillé, l'équipe municipale était au grand complet accompagnée de ses compagnes et compagnons, belle tablée de plus de 20 personnes. En chantant "les Retrouvailles" de Graem Allright, soutenus par les accords de guitare de Yoann Veyrac, nous avons passé un très agréable moment d'échanges et de partage. Pour employer un terme à la mode, à la fin du repas, nos 3 conseillers nous ont dévoilé "leur patrimoine": 1 grosse dose de bonne volonté, une santé correcte, 1 bon paquet d'humour (et il en faut) encore beaucoup d'illusions et des projets raisonnables. Le plus fort, leur enrichissement personnel : le fait de nous avoir tous rencontrés !

Un grand merci à eux 3 et à leurs épouses pour cette délicieuse journée.

# SAINTE-RADEGONDE

## MAIRIE

La Mairie de Sainte Radegonde sera fermée le VENDREDI 10 MAI 2013.

## **FAUX**

### La Vie de la Commune

#### Horaires de la Mairie

Ouverte au public : LUNDI : 14 h 00 à 18 h 30

MERCREDI : 14 h 00 à 18 h 30

VENDREDI : 14 h 00 à 18 h 30

Tél : 05.53.24.32.40. Fax : 09.70.62.53.28 / [faux24.mairie@wanadoo.fr](mailto:faux24.mairie@wanadoo.fr)

#### Horaires de l'Agence Postale

L'Agence postale communale est ouverte les après-midis  
du LUNDI au VENDREDI de 14 h 00 à 17 h 00.

Tél : 05.53.57.72.69

### ÉTAT-CIVIL

#### DÉCÈS

**Madame CHATAIL Jeannine** est décédée le 21 Mars 2013, à l'âge de 86 ans.

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

# SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

## INFORMATIONS MAIRIE

### HORAIRES du Secrétariat

MARDI après-midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

### HORAIRES à l'Agence Postale

L'Agence postale communale sera désormais ouverte les :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également mis à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

ATTENTION : L'Agence Postale sera fermée les LUNDI 6 et MARDI 7 mai 2013

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

### URBANISME

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable voire un Permis de Construire en Mairie avant d'effectuer des modifications sur vos bâtiments.

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 8 mai se tiendra à 11 h 00 place du monument aux morts.

## CONGÉS MAI 2013

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 03 mai 2013 et le vendredi 10 mai 2013. En cas d'urgence vous pourrez contacter Madame le Maire au 05.53.73.09.66.

## RAPPEL RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le **Jeudi 07 Mars 2013**, les points de collecte des ordures ménagères (sacs noirs et sacs jaunes) en containers sont supprimés.

Les habitants doivent porter les sacs le **jeudi matin avant 08 heures** en bout d'allée, au bord de la voie communale, de la voie départementale, de la voie nationale ou dans la rue pour les bourgs.

Les colonnes à verre ont été également déplacées, **elles sont toutes regroupées sur le site du garage communal en face de la mairie.**

## ENQUÊTE DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Le ministère de l'Écologie réalise du 2 avril au 30 juillet 2013 une importante enquête sur la Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et Usages de l'énergie (PHEBUS).

La commune de Plaisance fait partie des communes enquêtées.

Cette enquête sera réalisée en 2 parties :

1°) un enquêteur de la société IPSOS sera mandaté par le ministère pour prendre rendez-vous par téléphone pour réaliser l'enquête face à face

2°) sur volontariat, et en guise de remerciements, un diagnostiqueur de la société Bureau Veritas évaluera la performance énergétique de votre logement.

Vous pourrez prendre connaissance de tous les détails pratiques de cette enquête en consultant le courrier d'information reçu en mairie.

## COMMÉMORATION DU 08 MAI AUX MONUMENTS AUX MORTS

10 h à MANDACOU,                      10 h 30 à FALGUEYRAT,                      11 h à EYRENVILLE.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à 11 h 15 à la salle du Conseil.

# SAINT-LÉON-D'ISSIGEAC

## CÉRÉMONIE DU 08 MAI

Afin de perpétuer le souvenir,

Le maire et son conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au

Monument aux Morts

Le, **Mercredi 8 mai** A 11h30

Suivie d'un vin d'honneur offert par la commune à la salle du conseil de la mairie.

# BOISSE

## À BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : [commune.de.boisse@orange.fr](mailto:commune.de.boisse@orange.fr)

# MONSAGUEL

## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

La Municipalité de Monsaguel invite la population à se rendre devant le Monument aux Morts le mercredi 8 mai 2013 à 10h45 pour la traditionnelle cérémonie commémorative de la Victoire de 1945. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

## LA MAIRIE

Ouverture au public : le mardi et le vendredi de 09h00 à 12h00.

## RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : voir le répertoire du canton

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes : voir le répertoire du canton

Ostéopathes : voir le répertoire du canton

Infirmiers : voir le répertoire du canton

Centre de luxo-puncture : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72

## **À LOUER À BOUNIAGUES: LOGEMENTS COMMUNAUX**

**T4 120m<sup>2</sup>** : 3 chambres, séjour, cuisine, salle bains, WC, jardin, garage, chauffage central au fioul ; 550 € ; libre. Pour tous renseignements tel : 06.31.03.21.60

## **À LOUER À BOUNIAGUES: LOCAL PROFESSIONNEL**

Local professionnel 120m<sup>2</sup> ; chauffage avec pompe à chaleur réversible ; 500€ ; libre.

Pour tous renseignements tel : 06.31.03.21.60

## **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Les inscriptions, pour la rentrée scolaire 2013-2014, sur le R.P.I. de Bouniagues, Colombier, Ribagnac, ont commencé. Pour inscrire votre enfant veuillez prendre rendez-vous auprès de Mme Valérie Decoster, secrétaire du S.M.V.S. des deux cantons, au n° 05.53.58.32.45.

## **EN MAI**

La Mairie sera fermée le samedi 11 mai 2013.

## **COMMÉMORATION DU 8 MAI**

Pour célébrer l'armistice du 8 mai 1945 nous nous retrouverons devant le monument aux morts à 11h 30. Cette cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur.

# SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

## **COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE**

Secrétariat de mairie :

La mairie est ouverte au public :

les lundis de 9 h 00 à 13 h 00 et les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : [mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture de l'agence postale : - Tél : 05 53 22 84 98.

Vous y trouverez aussi le point lecture avec possibilité d'emprunt de livres, le dépôt de pains, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'agence postale est ouverte : du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

## ÉTAT-CIVIL - NAISSANCE

Manon, Axelle SEGUIN est née le 29 mars 2013 à Bergerac. Félicitations à Frédéric SEGUIN et à Céline CAVE ses heureux parents domiciliés « Le Maragnac ». Félicitations à Michèle, la cigogne.

## TRI SÉLECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

## FLEURISSEMENT DE LA PLACE

Vous avez fait des semis de fleurs ou bouturages et vous ne les utiliserez pas tous. Ne les jetez pas, contactez nous afin que nous les utilisions pour fleurir la place du village. Merci de vos dons.

## CÉRÉMONIE DU 08 MAI

Tous les habitants sont conviés à la célébration du 8 mai 1945 à 11 h 30 devant le monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle du conseil.

## URBANISME

Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments (façades, toitures, menuiseries, peintures,...). Nous vous informons que toutes démarches administratives (demandes d'urbanisme, de pièces d'identité, ...) nécessitent un délai parfois important. Nous vous demandons, donc, de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer ces démarches. La secrétaire de mairie est à votre disposition pour tous renseignements.

Commune de MONMADALÈS



# MONMADALÈS



## ÉTAT-CIVIL

Coucou ! Je m'appelle LOUANE, je suis née avec le printemps, le 19 mars 2013 ma maman Sandy TRENQUE et mon papa Jean-Christophe MADELPECH sont aux anges, et que dire de mes grands-parents JIMY et MAÏTE et de mes arrières grands parents FERNAND et GERMAINE ! Un grand sourire à tous.

## INFORMATIONS DU CANTON

### DÉPÔT DES ARTICLES LA PETITE GAZETTE

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **JUIN 2013** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac ([mairie.issigeac@wanadoo.fr](mailto:mairie.issigeac@wanadoo.fr)) avant le **22 MAI 2013** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JUILLET 2013.

### AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pouragrafer la gazette :  
MARDI 28 MAI 2013  
à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

# -10- SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) MAI/JUIN 2013

La pharmacie de garde assurera la permanence du SAMEDI 12h00 au SAMEDI suivant 09h00. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

<b>MAI:</b>	☞ Du 04 au 10 mai (08 et 09 mai inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 11 au 17 mai	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 18 au 24 mai (20 mai inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 25 au 31 mai	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 1 <sup>er</sup> au 07 juin	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
<b>JUIN:</b>	☞ Du 08 au 14 juin	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 15 au 21 juin	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 22 au 28 juin	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 29 juin au 05 juillet	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04

## PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

MAI 2013 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)			
<u>Samedi 4 mai</u>	- 18h00 - Sigoulès	<u>Samedi 18 mai</u>	- 18h00 - Sigoulès
<u>Dimanche 05 mai</u>	- 09h30 - Issigeac	<u>Dimanche 19 mai</u>	- 11h00 - Issigeac
	- 11h15 - Eymet	<u>Pentecôte</u>	- 10h30 - Sigoulès Prof de Foi au Cluzeau
<u>Jeudi 09 mai</u>	- 09h30 - Issigeac		- 11h15 - Eymet
<u>Ascension</u>	- 09h30 - Pomport - La Chapelle St Mayme	<u>Samedi 25 mai</u>	- 18h00 - Cunèges
	- 11h15 - Eymet	<u>Dimanche 26 mai</u>	- 09h30 - Eyrenville
<u>Samedi 11 mai</u>	- 18h00 - Monestier		- 10h30 - Eymet 1 <sup>ère</sup> Communion
<u>Dimanche 12 mai</u>	- 09h30 - St Léon d'Issigeac		
	- 11h15 - Eymet		

## SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

**En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.**

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste des assistantes maternelles agréées sur le canton d'Issigeac au 1<sup>er</sup> décembre 2012

Aucune modification sur la liste éditée dans la Petite Gazette de JANVIER 2013

☞ **BIBLIOTHEQUE-Issigeac** ☎ 05.53.58.70.32  
 ☞ **CANTINE école Issigeac** : ☎ 05.53.73.30.07  
 ☞ **CENTRE AMBULANCIER Issigeac**  
 : ☎ 05.53.58.73.83  
 ☞ **CENTRE MEDICO DENTAIRE Issigeac:**  
 ☎ 05.53.58.71.33  
 ☞ **Commission Cantonale Agricole**  
**(Mme BOLZE)** ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)  
 ☞ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**  
**ISSIGEACOIS** ☞ ☎ 05.53.57.24.54  
 ☞ **DECHETTERIE Issigeac:** ☎ 05.53.73.34.46  
 ☞ **ÉCOLE Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.71  
 ☞ **GENDARMERIE Issigeac:** ☎ 05.53.73.52.80  
 ☞ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :**  
 ☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries  
 à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58  
 ☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise  
 CHARRIER, Sandra GOUIN, Delphine POLET à  
Faux ☎ 06.88.20.28.57  
 ☞ M. ADELAIÏDE à Bouniaques  
 ☎ 05.53.23.35.72 ou ☎ 06.76.82.89.76  
 ☞ **KINESITHERAPEUTES :**  
 ☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)  
 ☎ 05.53.24.12.37  
 ☞ Mlle CANDELIER ; M. THIBAUT  
 (Bouniaques) ☎ 05.53.22.89.05  
 ☞ Mme VANDERMEERSCH Gaëlle  
 ☎ 06.20.92.01.83 (à domicile uniquement)  
 ☞ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49  
 Distribution : ☎ 05.53.22.70.29  
 ☞ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.32  
 ☞ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
 13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.  
 ☞ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE:**  
 ☞ ☎ 05.53.74.64.00  
 ☞ **OFFICE DU TOURISME :**  
 ☎ 05.53.58.79.62  
 ☞ **OSTEOPATHES :** ☞ M. POIRIER et Mlle  
 GARCIN (Bouniaques) ☎ 05 53 63 90.50  
 ☞ **PEDICURE PODOLOGUE :**

☞ Mme MONNIER Antigone (Issigeac)  
 Consultations sur RDV au cabinet d'infirmière  
 d'Issigeac ou à domicile  
 ☎ 06.61.69.36.06

☞ **POMPIERS :** ☎ 18  
 ☞ **PRESBYTERE D'EYMET:** ☎ 05.53.23.82.10  
 ☞ **PSYCHANALISTE PSYCHOTHERAPEUTE:**  
 Mme ROUSSELY-GASSEAU ☎ 06.62.92.88.96  
 ☞ **S.A.U.R à Colombier :** ☎ 05.53.58.28.08  
 ☞ **S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A**  
**DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI**  
**AU VENDREDI DE 14H A 17H AU** ☎  
**05.53.58.70.90**

☞ **St GREGOIRE FUNERAIRE à Issigeac:** ☎  
 05.53.73.26.99 ou 06.13.81.76.55 ou  
[stgregoirefuneraire@voila.fr](mailto:stgregoirefuneraire@voila.fr)

☞ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**  
**ISSIGEACOIS : ECOLE et GARDERIE:**  
 ☞ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ **VETERINAIRE :**  
 Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS à  
Monsaque ☎ 05.53.24.20.11

## TRANSPORTS

☞ **CARS BLEUS Eymet** (Tél : 05.53.23.81.92)  
 ☞ **TAXI Raymond Issigeac-Faux:** ☎  
 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de  
 malades assis conventionné toutes caisses)  
 ☞ Joe le Taxi Bouniaques : ☎ 06.07.02.09.75 ou  
 05.53.57.48.99 (transports de malades assis  
 conventionné toutes caisses)

## PERMANENCES DIVERSES

☞ **ASSISTANTE SOCIALE :**  
 ☞ Mme IMBERT Catherine : Le jeudi matin sur  
rendez-vous à partir de 09h00 à 12h00. Prendre  
contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89  
 ☞ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**  
 ☎ 05.53.57.19.63  
 ☞ **M.S.A :** ☎ 0811 656 566

## DECHETTERIE D'ISSIGEAC - HORAIRES D'ÉTÉ

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés - Tél/Fax : 05.53.73.34.46

ÉTÉ : 1 <sup>er</sup> avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h-12h- / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

## GENDARMERIE ISSIGEAC

### Accueil du public

LUNDI ET MERCREDI DE 14H00 A 19H00

DIMANCHE DE 09H00 A 12H00

### En dehors de ces créneaux horaires

LA BRIGADE DE SIGOULES VOUS ACCUEILLE

DU LUNDI AU SAMEDI

DE 08H00 A 12H00 ET DE 14H00 A 19H00

LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

DE 09H00 A 12H00 ET DE 15H00 A 18H00

### En cas d'urgence

24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

SONNEZ ET UTILISEZ L'INTERPHONE

\*\*\*\*\*

WELCOME(RECEPTION) OF the PUBLIC

ON MONDAY AND WEDNESDAY FROM 2:00 pm Till 7:00 pm

ON SUNDAY FROM 09:00 am Till 12:00 am

THE BRIGADE OF SIGOULES YOU WELCOME

FROM MONDAY TO SATURDAY FROM 08:00 am Till 12:00 am AND FROM 2:00 pm Till 7:00 pm

SUNDAYS AND HOLIDAYS FROM 09:00 am Till 12:00 am AND FROM 3:00 pm Till 6:00 pm

IN CASE OF EMERGENCY

24 hours a day AND 7 days a week

SOUND AND USE THE INTERCOM

## COMMUNAUTÉ DE BRIGADE DE SIGOULÈS

### PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

#### **Vous êtes chez vous**

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

#### **En cas de courte absence**

##### Protection des accès

Fermez les volets et verrouillez les portes.

Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.

Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple).

Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres).

Déposez-les plutôt chez une personne de confiance.

## PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES (SUITE)

### En cas de longue absence

#### Protection des accès

Fermez les volets et verrouillez-les. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible, par des voisins. Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.

#### Argent et valeurs

Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent et des bijoux de valeur.

Répertoriez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chéquiers et cartes bancaires (coffre-fort, banque, etc.).

Évitez également les cachettes plutôt classiques comme la salle de bain et la chambre.

### *Courrier et téléphone*

Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition).

Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez

**Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie : dans le cadre des OPÉRATIONS « TRANQUILLITÉ VACANCES », une tournée de surveillance sera alors mise en place. Contacter ou se déplacer à :**

**Brigade de SIGOULES : 05.53.73.53.40 - Brigade d'EYMET 05.53.74.60 - Brigade d'ISSIGEAC 05.53.73.52.80.**

### Si vous avez été victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement la gendarmerie du lieu de l'infraction.

Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Si pour des raisons particulières, les services de gendarmerie ne peuvent se déplacer immédiatement, vous devez mémoriser ce que vous avez trouvé, les endroits où vous vous êtes déplacé et le signaler aux fonctionnaires intervenants.

Avant l'arrivée de la gendarmerie, interdisez l'accès des lieux à toutes personnes sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

## PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊT ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 14 MARS 2013

L'arrêté s'applique dans les zones sensibles au risque d'incendie de forêt c'est-à-dire sur tous les terrains situés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes, mais aussi sur les terrains non forestiers (terrains agricoles, jardins, espaces verts, friches...) situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes.

#### Dans ces zones sensibles

L'usage du feu est totalement interdit pendant les périodes à risque élevé du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre, toute incinération (écobuage, brûlage de déchets verts...) est interdite.

Il est également interdit de fumer et d'utiliser des matériels à flamme nue comme les réchauds, les barbecues...

#### L'usage du feu est réglementé pendant les périodes moins sensibles

du 16 mai au 14 juin (1) puis du 16 octobre au 14 février, seuls les propriétaires peuvent procéder à des incinérations après les avoir déclarées en mairie (lorsque la surface à incinérer est supérieure à 100m<sup>2</sup> ou le volume à brûler supérieur à 3 m<sup>3</sup>) et en respectant certaines règles (pas de feu en présence de vent, délimitation des parcelles d'écobuage et des places à feu, surveillance permanente des feux, moyens de défense disponibles, extinction le soir ...).

# PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

## ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 14 MARS 2013 (SUITE)

### Le débroussaillage est obligatoire

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions(2).

En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse (herbes sèches, broussailles, arbustes denses...) et élaguer les branches basses.

### Pour plus de détails

Consultez le site portail des services de l'Etat <http://www.dordogne.pref.gouv.fr> rubrique «Les actions de l'Etat - agriculture et forêt - forêt et bois». Vous y trouverez des informations sur la prévention du risque et des documents téléchargeables : arrêté du 14 mars 2013, plaquette d'information sur le débroussaillage, approche cartographique de la zone sensible...Ou contactez votre mairie ou la Direction Départementale des Territoires - Pôle Forêts - 05 53 45 56 00.

(1) attention, en fonction des conditions climatiques, l'interdiction totale d'usage du feu en zone sensible peut être prolongée au-delà du 15 mai - renseignez-vous en mairie ou sur le site Internet de la préfecture.

(2) Si la profondeur de 50 mètres dépasse les limites de la propriété concernée, le débroussaillage doit être effectué sur les fonds voisins après avoir informé les propriétaires (articles L322-3-1et R322-6 du code forestier).

## NUISANCES SONORES

### NUISANCES SONORES

#### ARRETE PREFECTORAL N° 990881 du 17 mai 1999

Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage

#### PROPRIETES PRIVEES

##### ARTICLE 19 :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

##### ARTICLE 20 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

⇒ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;

⇒ Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

⇒ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

##### ARTICLE 21 :

Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

Les mesures seront effectuées conformément aux dispositions de la norme française NF-S-31057, concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

##### ARTICLE 22 :

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

## ÉCOLES D'ISSIGEAC et de FAUX

### RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2013-2014 débuteront à partir du lundi 13 mai 2013. Peuvent être admis les enfants nés en 2010 qui auront atteint l'âge de 3 ans avant la fin de l'année civile, au plus tard le 31 décembre 2013.

L'inscription s'effectue dans un premier temps auprès de la Communauté de Communes du pays Issigeacois (CCPI) dont le bureau des Affaires Scolaires est situé à l'entrée de l'école d'Issigeac.

CCPI - Bureau des Affaires Scolaires	05.53.24.98.46
Horaires d'ouverture	Lundi, mardi, vendredi : 08h30 - 13h30 Jeudi : 12h00 - 17h30

Dans un deuxième temps, **et sur présentation du certificat délivré par la CCPI (Communauté de Communes)**, les directeurs des écoles d'Issigeac et de Faux procèdent à l'admission de l'enfant.

Prendre rendez-vous au 05.53.58.70.71 pour le directeur de l'école d'Issigeac.

Prendre rendez-vous au 05.53.24.32.17 pour la directrice de l'école de Faux

Se munir : \*du livret de famille

\*du carnet de vaccinations ou du carnet de santé.

\*du certificat de radiation pour les élèves provenant d'une autre école.

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est souhaitable que les inscriptions soient effectuées avant le 15 juin.

Ecole d'Issigeac : 05.53.58.70.71 Ecole de Faux : 05.53.24.32.17
---

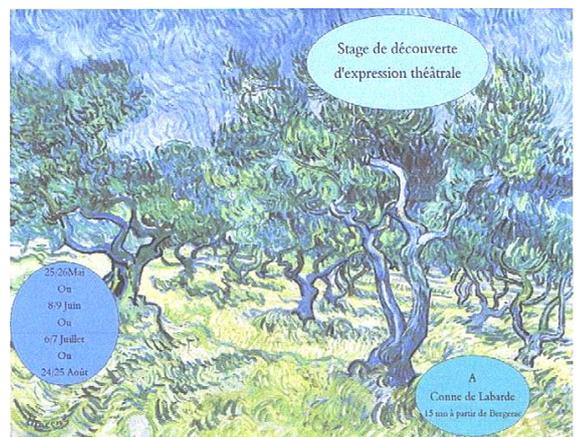
## ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

### CONNE-DE-LABARDE

#### STAGE DÉCOUVERTE EXPRESSION THÉÂTRALE

Voilà le printemps ! La nature se réveille ! Faisons de même. L'énergie créatrice ne demande qu'à se déployer. Il est temps de laisser monter la sève de nos émotions et de les ressentir simplement. Développons l'expression de notre imaginaire avec le geste, le mouvement, la voix, l'écoute, le collectif, l'humour, le jeu.

Venez cultiver votre jardin et le partager avec d'autres. Ce programme de culture est proposé par Isabelle JEANTY, comédienne/metteuse en scène ayant à son actif plus de 20 années d'expériences dans le champ artistique.



Côté pratique : Ce programme de culture est dispensé sous forme de week-ends dans la salle des fêtes de Conne-de-labarde (15 min à partir de Bergerac, rte d'Agen). Les 25/26 mai ou 8/9 juin ou 6/7 juillet ou 24/25 août du samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 17h (apporter son pique-nique). La participation pour chaque week-end est fixée à 60€. Venez avec une tenue ample pour vous sentir à l'aise. Groupe limité à 10 personnes.

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle Jeanty : 06.63.76.80.27 - isa.jeanty@gmail.com

**SOCIÉTÉ DES COURSES  
COURSES DE CHEVAUX**

SOCIÉTÉ DES  
COURSES D'ISSIGEAC

**DIMANCHE 19 MAI 2013**  
**HIPPODROME DES ÉYÈRES**

14H30

7 COURSES AU TROT

**COURSES DE CHEVAUX**

Entrées gratuites pour les  
mamans et les enfants  
Animations GRATUITES pour  
les enfants. Goûter offert à 16h.

Animations diverses dans le  
cadre d'**HIPPODROME EN FÊTE**

Possibilité de restauration sur place

# ISSIGEAC

rendez-vous avec **Les Amis de l'église d'Issigeac**

**Samedi 8 juin 2013 à ISSIGEAC**

**18h30**

**Assemblée Générale**  
dans l'église

**19h30**

**Assiettes en folies**

Apéritif des Amis et son repas froid :  
Enchaud garni, fromages et sa salade,  
café gourmand et vin.

*repas sous-chapiteau*



\* Enfant 8€ (moins de 12 ans)

**Réservation obligatoire avant le 1er juin : 06.70.24.25.50 / 05.53.61.26.09**

contact : [amiseglise24@gmail.com](mailto:amiseglise24@gmail.com) - Les Amis de l'église d'Issigeac - Roumanou 24560 Boisse

## RANDONNÉE PÉDESTRE

# STE RADEGONDE



# ROQUEPINE

DIMANCHE  
12 MAI 2013

## RANDONNÉE PÉDESTRE

2 CIRCUITS

10 H DÉPART DES RANDONNEURS : Parking de la mairie

12 H APÉRITIF : (offert par le comité des fêtes)

12 H 30 RESTAURATION SUR PLACE :

cuisse de poulet grillée

Poêlée de légumes du jardin

café

} 10 €

EN PLUS (pour celui qui le désire) : fromage, dessert ou vin bouché

Renseignements et inscriptions auprès de :

Nellie 05 53 58 74 20 ou Françoise 05 53 58 11 83

## MONTAUT

### FÊTE DE LA MUSIQUE 2013

# Concerts

**Vendredi 21 juin**

**Samedi 22 juin**

**19.00h**

**et**

**20.00h**

**Eglise de Montaut**

**Le Château, Issigeac**

*Serenade pour une  
Soirée D'été*

Animé en français et anglais par Simon Kenworthy (piano)  
avec célèbres chanteuses anglaises

Maria Bovino (soprano) et Alison Hudson (mezzo-soprano)

Duos et arias de Mozart, Mendelssohn, Bizet, Offenbach, Delibes et Puccini,  
chansons populaires françaises et anglaises.

**Entrée gratuite**

## **JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA CARRIÈRE DE PLAISANCE**

Le vendredi 31 mai 2013, de 10h à 18h, SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD organise des Journées Portes Ouvertes sur sa carrière de PLAISANCE dans le cadre de l'opération nationale « Carrières et matériaux à cœur ouvert ». Une occasion inédite pour le grand public de visiter une carrière de calcaire et de découvrir un secteur d'activité indispensable à l'aménagement des territoires.

Pendant une journée, nous vous ferons découvrir notre activité et notre carrière. Un événement accessible à tous, marqué par une volonté de pédagogie et d'ouverture.

**Au programme : activités et animations tout public (visites scolaires possibles), visite de carrières, ateliers pédagogiques, présentation d'engins...**

Les JPO sont maintenues en cas de pluie, prévoir des chaussures fermées ou bottes.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Laura DUVIGNACQ par téléphone au 06 74 64 13 48 ou par mail à [laura.duvignacq@carrieres-thiviers.fr](mailto:laura.duvignacq@carrieres-thiviers.fr).

## **MARCHÉ GOURMAND AU CLOS DU PECH BESSOU**

Le clos du Pech Bessou sera heureux de vous accueillir le 1<sup>er</sup> Juin 2013 à partir de 18 heures lors de son marché gourmand (grillades, vin, foie gras, fromages, fraises, tourtières...).

Animation musicale - Chapiteau -

Venez nombreux passer une agréable soirée conviviale.

Pour tous renseignements : 06.85.63.23.93.

## **VIDE GRENIER - BROCANTE**

L'Association RANDO PLAISANCE a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un vide grenier - brocante à PLAISANCE (parking de la mairie intersection RN 21 - D25) le **Dimanche 07 Juillet 2013 de 07 heures à 18 heures.**

Restauration sur place.

Tarifs : 2 € le mètre linéaire.

10 mètres	16 €	- 12 mètres	20 €
14 mètres	24 €	- 16 mètres	28 €
18 mètres	30 €	- 20 mètres	32 €.

Réservations au 05.53.36.95.46.

# SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

## **MARCHÉ NOCTURNE**

Projet Initiative et Communication

« **Marché nocturne à la ferme Zacharie** »

Dans le cadre de leur formation en BTSA Viticulture-Oenologie au CFA de La Brie à Monbazillac, trois apprentis organisent un marché nocturne à **Saint-Léon d'Issigeac** le **samedi 25 mai 2013** à partir de **19 heures.**

Issus tous trois de formations diverses en hôtellerie, en production ou en vente de produits agricoles, ces connaisseurs de la vie paysanne souhaitent renouer le lien entre le producteur et le consommateur, voire entre le consommateur et l'animal : plusieurs espèces seront présentées sur le marché à l'attention des plus jeunes, qui pourront aussi effectuer des balades à dos de poney. Divers producteurs, présents au **domaine Zacharie**, proposeront leurs produits frais du terroir : foie gras, magret, fraises, veau sous la mère, primeurs, fromages de chèvre, pain, pâtisseries, miel, vins de Bergerac et de Bordeaux.

Vous pourrez vous installer sur les tables qui seront dressées à la ferme, près des animaux et aussi à l'intérieur d'une ancienne grange récemment restaurée.

Une bonne occasion de déguster les bons produits locaux, d'échanger avec les producteurs et aussi d'écouter un groupe de jeunes musiciens de la région .

**GENERATIONS MOUVEMENT LES AÎNÉS RURAUX DU CANTON D'ISSIGEAC**Compte rendu des activités du mois d'AVRIL 2013.

\*Depuis Février 2013 une nouvelle appellation a vu le jour, Aînés Ruraux, devient « Générations Mouvement Les Aînés Ruraux », cette nouvelle appellation que chacun apprivoisera au fil du temps, revêt toute son importance, elle veut donner une image toujours plus dynamique essentielle pour son devenir, et souligne que chacun peut venir rejoindre notre Association sans tenir compte de l'âge, aussi n'attendez pas d'être à la retraite pour venir nous rejoindre et apporter de nouvelles idées.

\*Le Mercredi 10 avril a eu lieu la belote à Monsaguel, à laquelle 51 équipes ont pris part. Merci à tous nos adhérents présents et merci aux bénévoles.

\*Le vendredi 19 avril 45 convives ont pris part au premier repas organisé par la nouvelle équipe. L'ambiance a été assurée par un enfant du pays et le succès était au rendez-vous

Activités à venir

\*Mercredi 8 Mai concours de belote à Monsaguel.

\*Mercredi 22 Mai : Sortie promotionnelle avec « FLORILEGE » au prix de 34 euros tout compris. Découverte de Bordeaux en petit train. Vous trouverez tout le détail sur votre gazette de Mars. Il reste encore des places.

\*Jeudi 6 Juin : Sortie à l'Ange Bleu : D'une visite insolite au Déjeuner Spectacle de l'ANGE BLEU « 15 ans d'Etoiles ». Départ 8 heures (Parking chez Alain) à ISSIGEAC et CASTILLONES à 8h15 (place). « Départ du côté de Bergerac pour une découverte insolite dans un atelier de transformation.....chut !!! On n'en dit pas plus ! Promis, vous ne serez pas déçus ! 12h00 : Repas gastronomique dansant avec l'orchestre de l'Ange Bleu, comportant les animations uniques de la troupe. (Voir menu et détails sur la gazette de Mars). 15h00 Spectacle de 2 heures selon la présentation énoncée ci-dessus 17h00 Fin du spectacle. Possibilité d'autographes auprès des acteurs et des...actrices ; n'hésitez pas à vous approcher. Retour à Issigeac prévu vers 21 heures. Tarif : 54 euros.

Inscriptions auprès de : CASTANIER Florence au 05.53.58.77.76, BELEYMET Marguerite au 05.53.58.73.03, GARRIGUE Danièle au 05.53.61.11.54

Inscriptions prioritaires pour les adhérents du Club des AR du canton d'Issigeac jusqu'au 6 Mai 2013. Les chèques sont à libeller au nom de VIERGE EVASION.

\*Mercredi 10 Juillet : Repas Battage avec sortie en gabare au départ de La Roque Gageac. Tout le détail dans la prochaine gazette.

\*Du 2 au 6 Septembre : Voyage dans le VERCORS

\*Tous les Mardis à 14 h : A L'Oustal belote à la mêlée.

**SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS****CONCOURS DE BELOTE**

Le vendredi 17 mai 2013

A partir de 21 heures

A la salle des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais

Nombreux lots, 1 lot à chaque participant

BUVETTE

SOUPE AU FROMAGE GRATUITE

Organisé par le comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais ou la société des propriétaires et chasseurs de Saint Aubin de Lanquais. Responsable M. BURGER : 06.59.55.91.05

**ADHÉSION AU COMITÉ DES FÊTES - CARTES D'ADHÉRENTS**

Cette association a pour but l'animation de notre village. Toute personne désirant faire partie du comité des fêtes, devra remplir le bulletin d'adhésion et s'acquitter d'une cotisation de 5 euros pour l'année 2013. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nora au 06.60.12.89.23.



A NOTER SUR VOS  
AGENDAS

**ANCIENS COMBATTANTS**  
**ALGERIE, TUNISIE, MAROC ET DES THEATRES**  
**D'OPERATIONS EXTERIEURES – PRISONNIERS DE GUERRE ET VEUVES**  
**SECTION DU CANTON D'ISSIGEAC**

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

J'ai le plaisir de vous inviter à participer, comme chaque année, à la cérémonie Commémorative de la Victoire de 1945 et à nous retrouver le 8 mai 2013 pour rendre l'hommage solennel à tous ceux qui sont morts pour la France ou ont été victimes du nazisme. En cette journée nationale du Souvenir, il est de notre devoir d'assister nombreux à cette commémoration qui se déroulera ainsi :

\*10h00 : Cérémonie au monument aux Morts de MANDACOU

\*10h30 : Cérémonie au monument aux Morts de FALGUEYRAT

\*11h00 : Cérémonie au monument aux Morts d'EYRENVILLE

Ceux-ci pour la commune de PLAISANCE

\*11h00 : Messe en l'Eglise d'ISSIGEAC

\*11h45 : Rassemblement Place du Château à ISSIGEAC

\*12h00 : Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, lecture des manifestes, décorations, verre de l'amitié offert par la Municipalité (Salle du Conseil).

\*12h30 : Banquet traditionnel au restaurant à Issigeac.

MENU : PRIX 23€ (ADHERENTS/EPOUSES/EXTERIEURS)

Apéritif et petits fours. Entrées : Velouté printanier...Bouchée à la reine (saumon). Plats : Roti de veau Orloff et légume. Fromage. Desserts : Fraisier....café. Vins : Rosé, Rouge.

Pour faciliter une bonne organisation matérielle du banquet et donner au restaurateur dans les délais demandés, le nombre de convives, il est indispensable de vous inscrire avant le 3 mai 2013 (délai impératif) à l'aide du coupon réponse ci-joint accompagné du règlement (chèque libellé CATM Issigeac).

Comptant vivement sur votre présence et celle de vos conjoints ou amis, je vous prie de croire cher camarade, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et bien amicaux.

Po Le Président, Pierre JEANTE (Secrétaire)



**BULLETIN DE PARTICIPATION - REPAS 08 MAI 2013**

NOM : .....PRENOM : .....

Participera : OUI NON

Nombre de personnes : .....x 23€ = .....€

TOTAL .....€

A faire parvenir à : Gabriel CHENUT « Le Bout des Près » à Issigeac (05.53.61.36.27) ou Pierre JEANTE « Rue Edmond Lial » à Issigeac (05.53.73.02.10) ou Guy LAURENT « La Pouge » à Plaisance (06.85.99.18.85).

## MANIFESTATIONS À VENIR

1<sup>er</sup> MAI 2013

La section marche du club Création et Loisirs organise une marche le **MARDI 1<sup>ER</sup> MAI 2013**

Rendez-vous à la salle des fêtes de FAUX à 8H30 pour un petit-déjeuner  
et un départ groupé à 9H00.

Retour prévu vers 11h30

Les non-marcheurs pourront occuper leur matinée sur la Place du Foirail à partir de 9H00 par un  
**concours de pétanque**, organisé par les « Boulistes de FAUX ».

### **APRES LA MARCHÉ OU LA PETANQUE**

Rendez-vous pour l'**omelette à l'aillet et son petit repas** organisé par un traiteur  
A 12H00, Place du Foirail (sous le chapiteau) (Prix habituel et sur réservation)

N'oubliez pas vos couverts !

Organisé par le **Comité des Fêtes**

**Venez nombreux pour toutes les activités de la journée.**

### **\* ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES de L'ÉCOLE de FAUX :**

Mme GONZALEZ Emmanuelle 06.76.84.17.90

L'APE de l'Ecole de FAUX toujours aussi motivée pour vous proposer de nouvelles manifestations  
vous annonce son dernier rendez-vous de l'année, avant la traditionnelle kermesse de l'école qui aura  
lieu le samedi 22 juin...

*Il était une fois... le dimanche 2 juin 2013 au matin...*

*un mystérieux parcours pour petits et grands...*

*où chevaliers, dragons et coffres aux trésors seront à découvrir !*

*Enigmes et indices vous guideront tout au long de cette promenade ludique  
au terme de laquelle l'APE vous proposera de quoi vous restaurer afin de vous requinquer...*

*Au nom des enfants de l'école, nous vous attendons nombreux ! MERCI pour eux !*

### **\* Les BOULISTES de FAUX**

Mr MAHIEU François : 05.53.24.88.91 - 06.12.85.63.09

**Organisent le 1<sup>er</sup> mai et le 9 mai 2013 à 9 H**  
**sur la place du Foirail à FAUX**

Concours de pétanque

Doublette et à la mêlée

Engagement 5€

Nombreux lots

Venez nombreux

le Bureau



# FAUX (SUITE)

## MANIFESTATIONS À VENIR (SUITE)



### \* CRÉATION et LOISIRS

Mme ROMERO Isabelle : 05.53.61.08.23

Organise sa fête de fin d'année

le SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2013 à 20h30

à la salle des fêtes de FAUX.

\* L'ETRIER DES BASTIDES: Mme Marie-Ange MACHOT : 06.10.16.53.60



### L ETRIER DES BASTIDES

ORGANISE SON

### 6<sup>EME</sup> RALLYE EQUESTRE

**DIMANCHE 19 MAI 2013 A FAUX EN PERIGORD**

- 1 CIRCUIT D'ENVIRON 15 KMS
- 1 CIRCUIT D'ENVIRON 25 KMS

CAVALIERS - MARCHEURS - VTT

- DEPART A PARTIR DE 8H30 (CAFE OFFERT)
- MI-PARCOURS PAUSE CASSE-CROUTE
- A PARTIR DE 13H - REPAS SUR PLACE OU PIQUE-NIQUE PERSO

#### PARTICIPATION:

-  RALLYE+CASSE-CROUTE 7€
-  REPAS SEUL 15€
-  RALLYE+CASSE-CROUTE+REPAS 20€

**MERCI DE VOUS INSCRIRE AVANT LE 13 MAI 2013**

MACHOT MARIE-ANGE 06.10.16.53.60. OU MACHOT.MARIE-ANGE@ORANGE.FR  
BOLE JEAN-LUC 05.53.73.33.26. OU LABO@UNIDOR.FR

NOUS VOUS RAPPELONS QU'UNE ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OU UNE LICENCE CAVALIER EST OBLIGATOIRE.  
LE PORT D'UN CASQUE EST VIVEMENT CONSEILLE ET OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS.  
AU VU DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR, PENSEZ A APPORTER AVEC VOUS :  
. NUMERO LICENCE CAVALIER OU AUTRE RC  
. NUMERO SIRE DU CHEVAL

### \* LE TEMPS DES LOISIRS (Club du 3<sup>ème</sup> âge)

Mme MONTAGNÉ Anne-Simone : 05.53.24.10.61

Le club des Aînés ruraux rappelle que les réunions du TEMPS DES LOISIRS se déroulent depuis le 5 avril 2013 dans le local de la Bibliothèque municipale tous les vendredis après-midi.

## MANIFESTATIONS À VENIR (SUITE)

\* FOOTBALL CLUB : Mr FONTAYNE Olivier : 05.53.24.30.60

# FAUX VIDE-GRENIER

Dimanche  
**26 Mai**

- AU STADE MUNICIPAL -
- Emplacement : 2€ le mètre -
- Restauration sur place -

**Renseignements et inscriptions :**  
**05.53.24.34.72 Ou 06.20.61.16.36**

*Organisé par le Football Club de Faux*

## LES ASSOCIATIONS

- \* A.A.M. : Mme DUBUC Véronique 05.53.24.54.71
- \* AMICALE des CHASSEURS et PROPRIÉTAIRES : Mr DÉSIGNÈRE Christian 05.53.24.33.07
- \* BIBLIOTHEQUE : Mme LAMOUREUX Jeannine 05.53.24.35.37
- \* COOPERATIVE SCOLAIRE : Mme HEYER Annabelle 05.53.24.32.17
- \* 2CV en FAUX'LIES : Mr MARCOMINI Eric : 05.53.24.29.09
- \* JARDIN SAUVAGE : Mr RITTE Jean-Yves : 06.14.36.71.70
- \* JAZZANOUS : Mme TIXIER Myriam : 05.53.61.78.22

## **ISSIGEAC**

### UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE – RUGBY

La saison de rugby 2012/2013 touche à sa fin.

L'Equipe 1ère termine 8ème sur 11 clubs.

L'Equipe Réserve termine 4ème et se qualifie pour les 1/2 finales du Périgord Agenais.

Le match se jouera contre Collayrac à Ste Bazeille, le samedi 27 avril à 16 h.

Félicitations à notre équipe Juniors (en entente avec Lalinde) pour sa belle saison. Elle a atteint la Finale du PA, dommage, elle échoue de peu 15 à 17 contre Belvès.

L'Ecole de Rugby, quant à elle, est en compétition jusqu'à la fin du mois de mai et les résultats sont toujours aussi satisfaisants et on s'en réjouit !

**Bilan** de la saison lors de l'**Assemblée Générale, le Samedi 25 mai à 18 h au siège.**

Toutes les bonnes volontés munies de critiques constructives seront les bienvenues.

"A la Sainte Sophie, après débats, chère lie" = 1 buffet sera offert aux participants.

## COLOMBIER

### FOYER RURAL

*Le dicton de Mai : Rosée et fraîcheur en Mai donnent vin à la vigne et foin au pré*

**\*Nous vous rappelons la Brocante du 8 mai et c'est la 20ème cette année!!!!**

Beaucoup d'animations en perspective

LA TOMBOLA : Vous pouvez déjà acheter des billets, ils sont en vente chez les commerçants. Le Premier Prix : votre poids en bouteilles de Vin ; ce vin produit par les vignerons de COLOMBIER. Il y aura deux tirages le 8 Mai à 12 heures et à 17 heures 30. VOUS FEREZ AUSSI LA CONNAISSANCE DE 3 GRACES DE COLOMBIER...ANIMATION DE RUE POUR LES ENFANTS.

**Randonnée Vigneronne le Samedi 15 Juin l'après-midi à 15 heures**

Repas le soir avec animation musicale...

NOUS VOUS ATTENDONS TOUS BENEVOLES ET VISITEURS POUR LE 20 EME ANNIVERSAIRE DE LA BROCANTE...

## BOUNIAGUES

### ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tél : 06.09.39.21.70

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h15 à 22h30, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes. Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croquant danse 24 : *danses de loisirs, danses de salon*, les mardis soirs, pour les adultes, de 19h à 22h ; le mercredi après midi (de 14h à 16h) pour les enfants dans la salle des fêtes ;

Un grand choix vous est proposé : danses en ligne, rock, salsa, valse, tango, paso doble, chachacha...

Première séance offerte sans engagement ; tel : IRENA (professeur): 06 73 82 72 75.

J-NOËL (président) : 06 71 70 68 17.

Pétanque

Football

Renseignements au football club de Monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

### VIDE GRENIER

## VIDE GRENIERS

Organisé par « Les Amis de l'Ecole »

## DIMANCHE

## 26 MAI

### BOUNIAGUES

12 km de BERGERAC RN21 Dir AGEN

Restauration sur place : buvette, sandwichs, frites, crêpes

Emplacement : 2 euros le mètre

Inscriptions: 06.09.39.21.70 / 06.10.60.27.63 / 06.20.83.03.64

Mail : [associationlesamisdelecole@yahoo.fr](mailto:associationlesamisdelecole@yahoo.fr)



## NOUVEAUTÉ DU MARCHÉ AUX FLEURS

### Exposition en extérieur

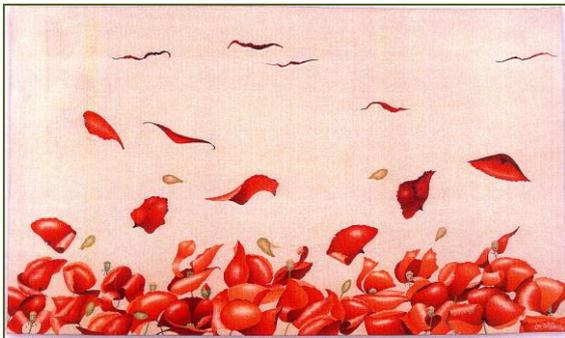
"Jardiner sans produits phyto-sanitaires" animée par l'association Pays de Beleyme, une exposition ludique et interactive à destination des jardiniers amateurs afin de les sensibiliser au jardinage sans pesticides.

### Exposition du 1er au 26 mai

Dans les salles de l'Office de Tourisme, "Iris et autres tapisseries" par Christel Laché.

"A mi-chemin entre art et botanique, j'explore le monde des plantes.

A partir de mes observations, très près du réel (dessins, aquarelles), j'élabore des "images végétales" que je tisse sur un métier de basse-lisse (technique apprise à l'ENATT à Aubusson)".



**MARCHE AUX  
FLEURS  
ISSIGEAC  
DIMANCHE  
5 MAI 2013**

Places de la Mairie et du Château  
Renseignements : OFFICE DE TOURISME du Pays Issigeacois  
05.53.58.79.62 ou [ot.issigeac@orange.fr](mailto:ot.issigeac@orange.fr)

### À VENIR

#### "Entre futurs et terroirs"

Un évènement national à Issigeac.

La célébration d'un grand nom de la science-fiction et du roman de terroir

#### **Michel Jeury**

Du 1er au 30 juin 2013, le village médiéval d'Issigeac consacre un évènement récapitulatif sur l'oeuvre de l'écrivain français Michel Jeury, figure aujourd'hui incontournable du roman d'anticipation et de terroir.

« Le véritable point de départ de la Science-Fiction française dans ma collection fut *Le Temps incertain* de Michel Jeury. J'ai déjà raconté dans le Livre d'or consacré à cet auteur comment j'ai reçu ce manuscrit par la poste, accompagné d'une brève lettre, et comment je m'étais mépris sur la qualité de son auteur, le pensant économiste comme moi-même tant nos préoccupations me semblaient proches, et le découvrant avec retard ouvrier agricole. *Le Temps incertain* reçut en 1974 le Grand Prix de la Science-Fiction Française, et les livres de Jeury qui suivirent firent plus pour encourager la production nationale et la valoriser que tout le reste de la collection. Il devint de bon ton pour les auteurs français d'entreprendre le pèlerinage d'Issigeac et de rendre visite au Maître. »

Gérard Klein,  
« *Ailleurs et demain* » : 20 ans après, 1990

1657  
Cyrano de Bergerac

1865  
Jules Verne

1973  
**Michel Jeury**  
d'Issigeac

LE PÈLERINAGE  
RECOMMENCE...

Entre  
Futurs  
& Terroirs

ISSIGEAC  
JUN  
2013

Conception: 30/25. Illustration: Patrick Monsec / [www.mondestud.eu](http://www.mondestud.eu)



## RANDONNÉE EN FÊTE

## CALENDRIER MENSUEL DES MANIFESTATIONS DU CANTON

		MAI
MERCREDI	1 <sup>ER</sup>	Concours de pétanque des Boulistes de Faux, place du Foirail à Faux Ouverture de l'exposition de Christelle Laché à l'Office de Tourisme Omelette à l'aillet à St Aubin-de-Lanquais et Faux
DIMANCHE	05	Marché aux Fleurs à Issigeac Omelette à l'aillet à Monmarvès
MERCREDI	08	Brocante à Colombier Belote à Monsaguel
JEUDI	09	Concours de pétanque des Boulistes de Faux, place du Foirail à Faux
SAMEDI	11	Repas école de Faux
DIMANCHE	12	Randonnée pédestre Ste Radegonde
VENDREDI	17	Belote à St Aubin de Lanquais
DIMANCHE	19	Courses hippiques à Issigeac Rallye équestre à Faux
SAMEDI	25	Stage découverte expression théâtrale Conne-de-Labarde Marché nocturne Ferme Zacharie à St Léon d'Issigeac Randonnée Pédestre à Monmarvès
DIMANCHE	26	Stage découverte expression théâtrale Conne-de-Labarde Fermeture exposition Christelle Laché à l'Office du Tourisme Vide Grenier à Bouniagues Vide Grenier à Faux
VENDREDI	31	Journée Portes Ouvertes Carrières de Plaisance



## COMMUNIQUÉ

Mesdames, Messieurs,

La démolition du bâtiment Beylemet (anciennement agence AXA), situé sur le Tour de Ville (à l'angle de la Route de Castillonnès) sera effectuée par l'entreprise EUROVIA AQUITAINE de BERGERAC. Les travaux, d'une durée minimum de 2 jours auront lieu entre le mardi 21 mai et le vendredi 24 mai 2013.

La portion du Tour de Ville (RD14E) entre la Place de la Capelle et la Place du Foirail sera interdite à la circulation (sauf riverains) du mardi 21 mai à 8 heures au vendredi 24 mai 2013 à 18 heures.

Tout stationnement sera également interdit pendant cette période.

La Route de Castillonnès (Départementale 21) sera fermée à l'embranchement avec le Tour de Ville et sera déviée.

La circulation sera rétablie tous les jours à compter de 18 heures jusqu'au lendemain 8 heures.

Une fermeture complète de voie sera effectuée 20 mètres avant le bâtiment et 20 mètres après.

L'accès sera strictement interdit aux piétons.

Comptant sur votre compréhension pour les désagréments causés.

Cordialement

Le Maire

Jean-Claude CASTAGNER

